

2020



PORTAGE DE  
**REPAS**  
À DOMICILE



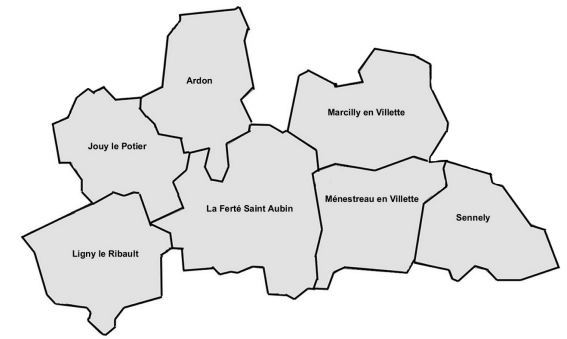
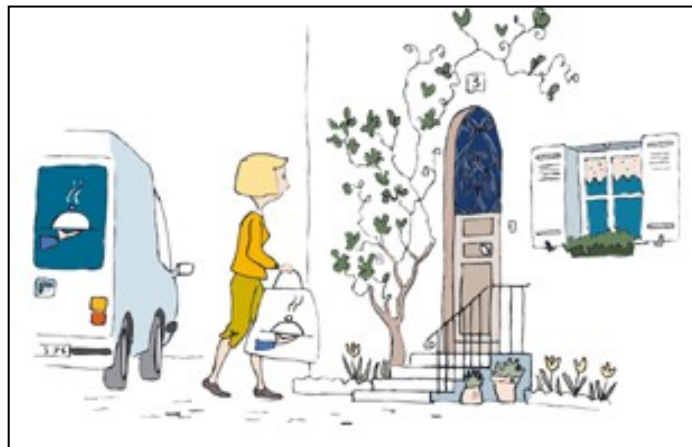
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
**PORTES DE SOLOGNE**

Cellule Portage de Repas  
02 38 64 61 36

Vous habitez sur les communes de Ardon,  
Jouy le Potier, La Ferté Saint-Aubin,  
Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette,  
Ménéstreau-en-Villette ou Sennely,  
et vous éprouvez des difficultés  
pour confectionner vos repas ?



Notre service de portage de repas est  
adaptable, souple et réactif.  
Nous nous efforçons  
de répondre à vos besoins  
quelle que soit votre situation.



**Pour contacter votre Mairie :**



02 38 45 84 16



02 38 45 80 13



02 38 64 61 36

LA FERTE  
SAINT AUBIN  
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE

02 38 45 42 01



02 38 76 10 19

Marcilly en Vilette

02 38 76 90 35



02 38 76 93 14



02 38 64 61 36

**Ansamble**  
Val de France  
Restauration et services au plus près des territoires

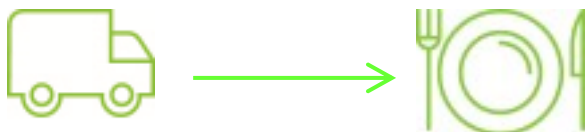


Possibilité de vous restaurer 7J/7

Livraison quotidienne en semaine  
entre 8h30 et 12h00  
(pas de livraison les samedi et dimanche)



Les repas sont livrés en décalé:



Jour de livraison :

Jour de consommation :

Lundi

Mardi

Mardi

Mercredi

Mercredi

Jeudi

Jeudi

Vendredi et Samedi

Vendredi

Dimanche et Lundi



Repas élaborés par une diététicienne



Différents types de régimes possibles :

- \* régime normal (deux choix possibles chaque jour : menu A ou menu B)
- \* régime pauvre en sel
- \* régime pauvre en sucre et en graisse
- \* régime confort digestif
- \* repas « facile à manger »



Possibilité de commander un potage pour le soir

- \* Aucun supplément à payer



Sans engagement de durée

- \* Les commandes se font semaine par semaine (du lundi au dimanche).
- \* La commande prévisionnelle est passée une semaine à l'avance (toute modification pour convenance personnelle doit donc respecter ce **décalé de 7 jours**).
- \* **En cas d'urgence**, l'annulation ou la commande d'un repas supplémentaire doit être fait au plus vite (entrée ou retour d'hospitalisation), le repas est livré sous 48h maximum, hors weekend.



Vous choisissez, chaque semaine, la fréquence de vos repas

Exemple :

- lundi, jeudi, samedi pour une semaine
- lundi et samedi pour la semaine suivante
- Mardi, mercredi, jeudi et dimanche pour la semaine encore après...



Prix du repas, avec ou sans potage

(une fois la déduction faite de la participation financière de la Communauté de Communes des Portes de Sologne)

Tarif au 01/01/2020

